

EDF fait don d'ampoules LED aux locataires de la SIDR

Lors de l'inauguration - en présence de Mme George Pau Langevin, ministre des Outre-Mer - de 130 logements de la SIDR à Bras-Canot (Saint-Benoît), EDF a procédé à une distribution gratuite d'ampoules LED éco-performantes. Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée le 22 mai 2016 avec la SIDR et qui prévoit le don de 170.000 LED sur 3 ans.

EDF a entamé ce lundi 4 juillet 2016 la distribution d'ampoules LED aux locataires de la SIDR. 6 ampoules éco-performantes ont été remises pour chacun des 130 logements des programmes Cook, Corfou et Bras-Canot, dont l'inauguration avait lieu aujourd'hui, en présence de Mme George Pau Langevin, ministre des Outre-Mer.

La SIDR et EDF engagées contre la précarité énergétique

Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat signé le 22 mai 2016 entre EDF et la SIDR pour lutter contre la précarité énergétique. Celui-ci prévoit notamment :

- un accompagnement d'EDF pour la réhabilitation du parc de la SIDR, avec des offres spécifiques accordées dans le cadre du Plan Logement Outre Mer.
- des opérations de sensibilisation des locataires à l'efficacité énergétique et aux gestes éco-responsables.
- le don par EDF de 170.000 lampes LED éco-performantes sur 3 ans, dont 30.000 sur le seul 2nd semestre 2016.

Une économie de 10% sur la facture

Cette distribution gratuite de LED, à raison de 6 ampoules par logement, permet aux locataires de réaliser une économie de l'ordre de 60€ par an. Pour des clients en situation de précarité énergétique, cela représente une réduction de plus de 10% de leur facture annuelle. Une ampoule LED consomme en effet 80% de moins qu'une ampoule à incandescence classique.